



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93981>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-93981**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de fourniture et de pose de câblages pour les bus et les cars de la RTM

Description : La présente consultation vise la passation d'un marché ayant pour objet des prestations de fourniture et de pose de câblages pour les bus et les cars de la RTM. Il est décomposé en trois lots.

Identifiant de la procédure : 49f0ce5b-ef62-410e-89b3-51ef75b945ab

Avis précédent : 53b6cf9c-41a6-4045-8cbe-d1055d0cd17c-01

Identifiant interne : EM/CE/23/063

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31224400 Câbles de connexion

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 79, Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13235

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les présents marchés publics sont passés selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. Les accords-cadres sont conclus chacun avec un seul opérateur économique et exécutés par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code). En application de l'article R. 2162-4 du Code, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum sur leur durée et avec un montant maximum d'engagement, de : Pour le Lot 1 : 2 000 000 euros HT ; Pour le Lot 2 : 8 000 000 euros HT ; Pour le Lot 3 : 60 000 euros HT.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La durée ferme des accords-cadres est de cinq ans, à compter de leur date de notification.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Prestations de fourniture et de pose de câblages du système SAE et du système ECB pour les bus et les cars de la RTM

Description : Fourniture et de pose de câblages du système SAE et du système ECB pour les bus et les cars de la RTM. La durée ferme de l'accord-cadre est de cinq ans, à compter de sa date de notification.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31224400 Câbles de connexion

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 31224400 Câbles de connexion

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : RTM 79 boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 900,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché public est un accord-cadre mono-attributaire au sens des articles L. 2125-1.1° et R. 2162-1 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code). En application de l'article R. 2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sur sa durée sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 2 000 000 euros HT.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est analysée au regard de l'« Optimisation des délais de réalisation des prestations ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 34

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix sont analysés au vu du Bordereau de Prix (BP) figurant en annexe 1 de l'Acte d'engagement, et compte tenu du montant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 à l'Invitation à soumissionner.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 66

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : L'entité adjudicatrice : Régie des Transports Métropolitains

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, le présent contrat peut faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication du présent avis. Par ailleurs, en application de la jurisprudence du Conseil d'État, Assemblée, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne (n° 358994), les tiers susceptibles d'être lésés peuvent introduire un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux (2) mois à compter de cette publication.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Prestations de fourniture et de pose de câblages de divers systèmes intégrés aux bus et aux cars de la RTM

Description : Fourniture et de pose de câblages de divers systèmes intégrés aux bus et aux cars de la RTM. La durée ferme de l'accord-cadre est de cinq ans, à compter de sa date de notification.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31224400 Câbles de connexion

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché public est un accord-cadre mono-attributaire au sens des articles L. 2125-1.1° et R. 2162-1 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code). En application de l'article R. 2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sur sa durée sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 8 000 000 euros HT.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est analysée au regard de l'« Optimisation des délais de réalisation des prestations ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 34

Critère :

Type : Prix

Description : Les Prix, analysés au vu du Bordereau de Prix (BP) figurant en annexe 1 de l'Acte d'engagement, et compte tenu du montant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 à l'Invitation à soumissionner.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 66

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : L'entité adjudicatrice : Régie des Transports Métropolitains

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, le présent contrat peut faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication du présent avis. Par ailleurs, en application de la jurisprudence du Conseil d'État, Assemblée, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne (n° 358994), les tiers susceptibles d'être lésés peuvent introduire un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux (2) mois à compter de cette publication.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui signe le marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 : Prestations de fourniture et de pose de câblages du système de contrôle d'alcoolémie pour les bus et les cars de la RTM

Description : Fourniture et de pose de câblages du système de contrôle d'alcoolémie pour les bus et les cars de la RTM. La durée ferme de l'accord-cadre est de cinq ans, à compter de sa date de notification.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31224400 Câbles de connexion

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché public est un accord-cadre mono-attributaire au sens des articles L. 2125-1.1° et R. 2162-1 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code). En application de l'article R. 2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sur sa durée sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 60 000 euros HT.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est analysée au regard de l'« Optimisation des délais de réalisation des prestations ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 34

Critère :

Type : Prix

Description : Les Prix, analysés au vu du Bordereau de Prix (BP) figurant en annexe 1 de l'Acte d'engagement, et compte tenu du montant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 à l'Invitation à soumissionner

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 66

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : L'entité adjudicatrice : Régie des Transports Métropolitains

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, le présent contrat peut faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication du présent avis. Par ailleurs, en application de la jurisprudence du Conseil

d'État, Assemblée, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne (n° 358994), les tiers susceptibles d'être lésés peuvent introduire un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux (2) mois à compter de cette publication.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,099,955.02 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CEGELEC INFRAS SUD EST

Offre :

Identifiant de l'offre : CEGELEC INFRAS SUD EST

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 1,099,955.02 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202400170

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/03/2025

Date de conclusion du marché : 16/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 128037-2025

Organisation qui signe le marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Numéro d'enregistrement : 05980406200087

Adresse postale : 80, Boulevard du Métro

Ville : Marseille

Code postal : 13013

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@rtm.fr

Téléphone : 0491105406

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CEGELEC INFRAS SUD EST

Taille de l'opérateur économique : Grande

L'organisation est une personne physique

Numéro d'enregistrement : 53791573800257

Ville : Vitrolles

Code postal : 13127

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 325d3b25-b928-4656-a328-f758b5d03a73 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/08/2025 à 14:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/08/2025